

Déclaration de la fédération SUD éducation au Conseil supérieur de l'éducation du 8 octobre 2014

# Socle commun, programmes, évaluation... Voici revenu le temps des concertations ! Quelle école, dans quelle société ?

Madame la ministre,

Vous venez de réaffirmer que le **budget de l'Éducation nationale** ne serait pas diminué, même il connaîtrait au contraire une certaine augmentation ; la promesse des 60000 postes nous dit-on, sera ainsi tenue. Dont acte, mais nous serons vigilant-e-s sur ces questions : selon un rapport d'avril de la DGESCO l'ensemble de ces postes ne devrait pas être créé. Y a-t-il donc un jeu de dupes ? La question se pose, le contexte demeurant celui de l'austérité gouvernementale avec un « pacte de responsabilité » visant à faire 50 milliards d'euros d'économie sur les dépenses publiques, qui affecte inévitablement l'éducation, comme le montre par exemple la diminution drastique de l'indemnité des tuteurs, ou encore, surtout, la récente confirmation du gel de nos salaires, qui continuent de figurer parmi les plus bas de l'OCDE.

\*\*\*

Au-delà, ce début d'année, pour nombre de nos collègues, reste marqué par **des réformes problématiques** :

En REP+ la **réforme de l'éducation prioritaire** se met en place en contradiction totale avec les demandes exprimées par les personnels dans les réunions qui ont précédé les assises de l'éducation prioritaire. Dans le 1<sup>er</sup> degré, elle a souvent désorganisé les services en omettant de prendre en considération la question des remplacements lors des concertations. Dans le 2<sup>nd</sup> degré les heures de concertation sont le plus souvent inscrites à l'emploi du temps des enseignant-e-s, et comme dans le 1<sup>er</sup> degré des thématiques sont imposées par l'administration. Les créneaux ne tiennent souvent pas compte des

équipes disciplinaires ou pédagogiques. La pondération a le plus souvent été ramenée à 1h30 sans prise en compte des 1,1 en HSA.

- ❖ La **réforme des rythmes scolaires** est imposée cette année contre l'avis d'une grande majorité des personnels. Sans surprise, elle confirme les difficultés déjà enregistrées l'an dernier là où elle avait été expérimentée : elle désorganise le temps scolaire et n'a d'autre effet sur les élèves que celui d'accroître leur fatigue, comme celle des personnels. Elle renforce une fois encore une territorialisation de l'École publique avec des dispositifs très inégaux, parfois au sein d'un même département (TAP organisés ou pas dans les communes, payants ou non...).
- ❖ La situation de nombreux **stagiaires** demeure très difficile. Les obligations horaires qui vont du mi-temps au plein temps et les inégalités salariales doivent être unifiées au meilleur niveau par le Ministère. Il nous semble par ailleurs inadmissible que le temps de service face aux élèves des certifié-e-s soit plus lourd que celui des agrégé-e-s. Rien ne saurait le justifier, et ce n'était d'ailleurs pas le cas avant la réforme de 2008. Leur situation est encore aggravée par des affectations qui vont les obliger à valider leur Master 2 dans des conditions difficiles, dans une autre académie souvent que celle où ils-elles ont effectué le Master 1. Le nombre de démissions de stagiaires serait stable selon le ministère, mais cette stabilité l'année où justement a été mise en place une année de formation en alternance, constitue un indiscutable symptôme d'une entrée dans le métier qui demeure très difficile.

\*\*\*

La réunion de ce Conseil supérieur de l'éducation est l'occasion pour vous, Madame la ministre, de lancer une **grande conférence nationale sur l'évaluation des élèves**, qui avait été annoncée par Benoît Hamon. Dans le même temps, se tient une **concertation sur le socle commun** et une autre sur les **programmes en maternelle**.

Les sujets sont d'importance, les intentions affichées louables : recherche du consensus, consultation. Mais les délais et les modalités viennent contredire cet affichage : le calendrier beaucoup trop resserré ne permet ni le débat ni l'élaboration collective des personnels et les cadres des consultations sont fermés. La question se pose donc : s'agit-il de véritables concertations ou d'une pratique managériale pour des décisions déjà prises ? SUD éducation propose aux équipes de s'emparer du débat en refusant les thématiques imposées par l'administration et en faisant remonter non pas des tableaux contraints mais le fruit de leurs discussions.

Car en effet c'est le sens même de l'école qui est en jeu. Et cette question n'est pas indépendante du projet de société que l'on porte.

Or, dans une société capitaliste, fondée sur la hiérarchie des groupes sociaux, l'exploitation et la domination, l'école est nécessairement assignée à un rôle de légitimation des inégalités. Et quand on a un gouvernement ouvertement pro-business et pro-patronal, il y a lieu de craindre dans les réformes scolaires en cours la poursuite de l'adaptation de l'école et de la formation de la force de travail aux conditions contemporaine de la production.

Ainsi, SUD éducation continuera de combattre tout socle commun qui s'inscrirait dans le cadre de la stratégie libérale de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) en matière de développement des compétences pour l'employabilité et dans la perspective du Livret personnel de compétences, livret ouvrier 2.0 dont nous revendiquons l'abrogation.

Tant que l'école devra trier, orienter et filtrer les élèves pour leur attribuer une place dans la hiérarchie sociale, leur évaluation sera conditionnée par cet objectif ultime : elle peut être plus ou moins brutale et traumatisante – et mieux vaut qu'elle le soit moins que plus –, elle peut organiser la simple reproduction ou favoriser davantage la mobilité sociale, mais elle n'échappera pas à son rôle ultime de justification des inégalités.

Et d'ailleurs les personnels eux-mêmes sont évalués à la même sauce, avec des opérations infantilisantes visant à créer des divisions artificielles entre les « méritant-e-s » et les autres.

**Une véritable réforme des programmes et de l'évaluation des élèves suppose une transformation profonde de l'école**, pour aller vers une formation polytechnique pour tou-te-s jusqu'à 18 ans, ce qui passe par la fin des filières et l'instauration d'un lycée unique.

**Une telle école pour tou-te-s ne peut se construire dans le cadre de l'austérité budgétaire**, car cela suppose de réels moyens pour garantir l'égalité du droit à l'éducation, une réduction du nombre d'élèves par classe, une vraie politique de l'éducation prioritaire, des moyens à la hauteur des besoins pour une école réellement inclusive, des rythmes scolaires équilibrés sur la journée, la semaine et sur l'année, à l'inverse des choix actuels.

**Un tel projet d'école égalitaire et émancipatrice s'inscrit dans un projet de société solidaire, démocratique, débarrassée des inégalités.** A l'opposé des orientations des gouvernements qui se succèdent mais qui servent toujours les mêmes intérêts. C'est pourquoi SUD éducation agit pour que se construise un rapport de force afin d'imposer une autre école, une autre société.

\*\*\*

Nous souhaitons enfin terminer cette déclaration par une question sur laquelle nous nous sommes déjà exprimé-e-s à plusieurs reprises ici même : parce que nous ne doutons pas de votre sincérité dans votre volonté de faire avancer la **lutte contre les inégalités hommes/femmes et contre les discriminations**, nous vous demandons de changer radicalement de stratégie en la matière, d'en finir avec les renoncements, de mener la bataille politique et idéologique, sans rien lâcher aux réactionnaires.

Après la manif dite « pour tous » de dimanche dernier, qui semble marquer le pas des mobilisations des adversaires de l'égalité, il y a urgence à mettre en place des dispositifs concrets sur le terrain, comme l'étaient les *ABCD de l'égalité*, à destination des élèves des écoles comme des collèges et lycées. Le plan qui leur succède ne le prévoit pas. Il y a urgence aussi à développer une formation initiale significative sur ces questions (et selon un volume horaire identique partout) pour tous les personnels travaillant dans les écoles et établissements scolaires (enseignant-e-s mais aussi CPE, AED, agent-e-s) et une formation continue renforcée sur ces questions avec des moyens réels.

Madame la Ministre, donner des gages aux adversaires de l'égalité ne les fera pas reculer. Dans ce combat SUD éducation sera aux côtés de tous ceux et toutes celles qui agiront pour l'égalité.